

# ASBL

## Les citoyens et l'aéroport Printemps 2017



### LES CITOYENS ET L'AÉROPORT

A vrai dire, les citoyens, d'où qu'ils soient, en ont marre !

Marre de cette cacophonie où l'on entend tout et son contraire sur le trafic aéroportuaire et où ni le fédéral ni la commune ne prend ses responsabilités.

La Flandre veut bien exploiter les retombées économiques de l'aéroport, mais pas en assumer les nuisances. Bruxelles n'accepte plus d'en supporter les nuisances sans contrepartie économique et environnementale.

Pendant ce temps, Brussels Airport Company cherche à maximiser ses profits, et claironne haut et fort qu'elle a la capacité et la volonté de doubler le trafic ! C'est même son objectif 2040, un objectif dévoilé début mars lors d'une réunion d'information « hébergée » par la commune.

Au son du « de markt is de markt », on déroule le tapis rouge aux compagnies **low-cost**, on va encore développer des portes d'accès supplémentaires pour les **gros porteurs** et de nombreux nouveaux bâtiments pour le fret. On veut aussi en finir avec le « bricolage » des routes de survol pour pouvoir encore optimiser ... ses installations ...

Si il est difficile de nier l'importance économique d'un aéroport et le terreau d'emplois qu'il représente, il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui Bruxelles National a atteint ses limites de nuisances, aussi bien pour Bruxelles que sa périphérie.

A ce jour, aucune politique commune de la gestion des nuisances, aucune mesure environnementale. Et un **silence assourdissant de la commune de Zaventem**, qui protège à tout prix le site, même au détriment de la santé de ses habitants qui pourtant l'interpellent. A quand une approche raisonnée et raisonnable basée avant tout sur la qualité de vie et la sécurité des riverains ? A quand l'application des quotas de bruits européens et de la nuit européenne ?

A quand un trafic basé sur l'expérience des pilotes et des météorologues, avec un Belgocontrol libre de toute pression politique ?

Pourquoi une collaboration avec Bierset (pour le fret), Charleroi (pour les low-cost), voire Anvers (aviation d'affaires) est-elle taboue ? Chacun de ces aéroports régionaux dispose d'installations adaptées et hyper-équipées ; et - surtout - certains disposent déjà de mesures anti-bruit prises de concert avec la population.

**Au niveau local**, il est urgent que la commune réinvestisse ce qu'elle perçoit de l'aéroport dans le confort des riverains et demande des subsides au régional, voire des infrastructures anti-bruit à l'exploitant (comme cela se fait dans des pays voisins) pour enfin offrir à ses habitants les mesures de protections qu'ils méritent. Car, cela, **tous** les citoyens le demandent ...

[WWW.CITOYENSDEZAVENTEM.BE](http://WWW.CITOYENSDEZAVENTEM.BE)

# Les actualités de Zaventem

## Le CPAS se met à faire du communautaire

Le premier conseil du CPAS 2017 de Zaventem a présenté ses bons vœux aux sans-abris de la commune.

Comment ? En leur promettant des logements sociaux mais en très petit nombre (5% du parc disponible) et en rajoutant des conditions linguistiques !!!!!

C'est bien entendu, une référence au Wooncode , un décret qui vise à réserver les logements à certains citoyens flamands et qui tend à refaire surface...

Et que se passe-t-il si on n'obtient pas le certificat linguistique? Simple : retour dans la rue !

Inutile de dire que l'UF (Union des Francophones) a voté contre ce règlement inique.

## Exit Eric Van Rompuy

Le groupe UF a également voté contre l'attribution du titre d'échevin d'honneur à Eric Van Rompuy, échevin CD & V sortant car on ne peut vraiment dire que ses interventions auront contribué au rayonnement de la commune dans le bon sens du terme.

Fort démobilisé après la scission de BHV (qu'il a lui-même qualifiée d'inutile), il déclare maintenant vouloir lutter contre les nuisances de l'aéroport.

Ah bon ? Mais pourquoi a-t-il défendu bec et ongles les activités de l'aéroport alors qu'il était au collège ? Décidément, il n'est plus à une contradiction près...

## Le centre culturel défie les finances communales, on va au fiasco financier

On en est déjà à un budget de 30 millions € à la veille de l'inauguration.

Le collège a reconnu - enfin- ne pas avoir bien mesuré les coûts et a demandé des rallonges en février pour arriver à boucler le budget de la construction. En plus des derniers équipements HI TECH (dont on se demande si on arrivera à les optimiser/amortir un jour), de nouvelles modifications esthétiques ont été effectuées, totalement superflues, suscitant même l'ire de certains membres VLD initiateurs de l'ouvrage.

Même l'échevin NVA responsable n'en mène pas large quand il faut justifier la dépense devant le conseil communal...



## Une nouvelle plateforme de partage de parking dans les environs de l'aéroport

C'est une information que nous vous communiquons avec les réserves d'usage et sans pour autant l'avoir testée...A vous de voir ...

[www.sharemypark.be](http://www.sharemypark.be) propose aux habitants proches de l'aéroport (ou d'autres points stratégiques à Bruxelles) de louer leur place de parking aux voyageurs qui viennent en voiture à l'aéroport et de gagner 50 € par semaine par place. Ils peuvent également conduire les voyageurs à l'aéroport contre rémunération supplémentaire.

## Les sacs poubelles changent de couleur, pas de prix

Depuis le début de 2017, nous pouvons acheter des sacs verts qui remplaceront les blancs à la fin de l'année pour tous les déchets non recyclables.

Ces sacs, sans marque de la commune, seront achetés partout où l'intercommunale Interza officie, soit Kraainem, Wezembeek, Kampenhout et Steenokkerzeel. Pratique en effet.

Ils seront en vente par rouleaux de 10 ou 20 unités, au même prix qu'auparavant.

L'intercommunale entend ainsi faire des économies au niveau de la production des sacs, mais de là à dire que le contribuable final en profite effectivement...

## La piscine enfin mieux accessible aux moins valides

Enfin des investissements intelligents et utiles : un nouvel ascenseur plus large et un lève- personnes doivent enfin contribuer à une meilleure accessibilité des moins valides à notre piscine communale. Très bonne idée !

## Agenda citoyen

Nous sommes quasi entrés dans la dernière année avant les prochaines élections communales de 2018 et le groupe UF nous prie de vous communiquer qu'il se représentera plus déterminé que jamais au suffrage de tous les électeurs francophones et allochtones en octobre 2018. Il vous est possible de lire son bilan sur le site du magazine CARREFOUR

Consulter le site : <https://www.carrefour.be/magazine/>



## Communauté urbaine

Un outil précieux pour les habitants de la périphérie bruxelloise à découvrir absolument : [www.communauteurbaine.be](http://www.communauteurbaine.be)

Une nouvelle version de ce site d'information sur Bruxelles et sa périphérie vient d'être lancée.

### Pourquoi ce site ?

Le site permet, dans un esprit d'ouverture et de tolérance, d'être informé objectivement sur le fonctionnement des administrations et institutions de la périphérie, sur les droits et obligations de ses habitants ou leurs recours possibles en cas de litige. Il fournit aussi une réponse à leurs préoccupations et situations administratives du quotidien et répond même de façon interactive aux questions qu'on lui pose car la matière est parfois très complexe ! Avec aussi un agenda et des actualités et un système de traduction rapide, le tout en interaction avec Bruxelles

Parce qu'une visite vaut mieux qu'une longue présentation : [www.communauteurbaine.be](http://www.communauteurbaine.be)

## Les questions posées à « Citoyens de Zaventem

- **J'ai réussi mon examen de permis de conduire en Wallonie mais je me suis vu refuser ma demande de permis à Zaventem parce que les documents attestant de ma réussite n'étaient pas en Néerlandais. Est-ce normal ?**

Non ! le certificat de réussite ayant été émis par un organisme central (spf mobilité et transports), il est valable partout en Belgique, quelle qu'en soit la langue. Une autorité communale ne peut donc vous refuser ce document sous prétexte qu'il n'est pas dans la langue locale.

(ndlr :après un deuxième passage dans le service concerné, les documents ont finalement été acceptés et validés. Parfois, le personnel communal se sent pousser des ailes nationalistes... Mieux vaut être bien informé)

- **Je voudrais améliorer l'isolation thermique de mon toit. Pouvez-vous me dire si des primes à la rénovation sont possibles de la part de la commune ?**

Il n'y a malheureusement pas de prime communale pour l'isolation simple mais par contre, vous pourrez comptabiliser vos travaux (avec factures à l'appui mentionnant l'application de l'article 6311- remplir le formulaire ad hoc) dans votre prochaine déclaration d'impôts, ce qui vous permettra d'obtenir une déduction fiscale.

Cette diminution d'impôts peut aller jusqu'à 30% du montant de la facture avec un maximum de 3.070 €

Il s'agit ici bien uniquement d'isolation, la rénovation de la toiture (ouvertures, agrandissements...) obéit à d'autres règles.

Se référer à [www.woonwizermiddenbrabant.be](http://www.woonwizermiddenbrabant.be)

Bon à savoir : EANDIS, par contre, octroie bien des primes à l'isolation du toit et des murs



- **J'ai sur ma propriété de grands arbres. L'un est mort, l'autre menace de tomber chez les voisins. Dois-je demander un permis pour les abattre ?**

Tout dépend de la localisation des arbres et de leur périmètre.

Pas de permission à demander pour tailler ou couper un arbre dont la circonférence est inférieure à un mètre si :

- les arbres n'appartiennent pas à un bois,
- les arbres sont en zone habitable, agricole ou terrain industriel
- les arbres se trouvent endéans une zone inférieure à 15 mètres de la maison
- les arbres ne se trouvent pas dans un parc résidentiel

En dehors de ces cas précis, et pour éviter tout procès-verbal ou discussion, nous vous conseillons quand même de demander le formulaire « vergunning om bomen uit te doen » au service [www.omgevingloket.be](http://www.omgevingloket.be)

- **Je suis citoyen européen-non belge et voudrais m'installer comme indépendant dans la commune. Pouvez-vous déjà me dire quels seraient les documents essentiels à fournir pour mon enregistrement ?**

Sans être exhaustifs, il vous faudra, avant d'aller au service de la population :

Une pièce d'identité, un contrat de location ou un acte de propriété dans la commune, éventuellement un contrat de travail, votre preuve d'inscription à la banque carrefour des entreprises, une preuve d'affiliation à une caisse de sécurité sociale, le cas échéant une identification TVA,...

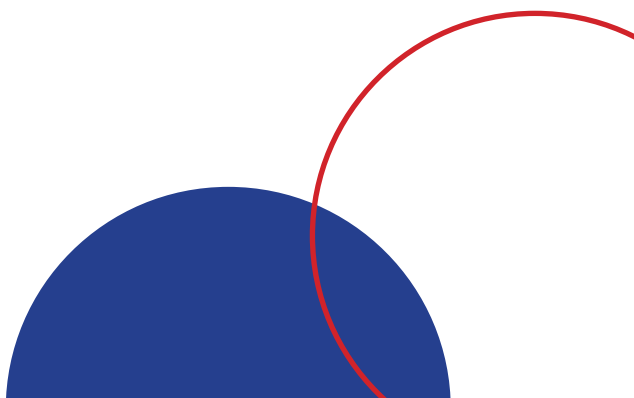
Consultez surtout le portail fédéral [www.belgium.be](http://www.belgium.be), avec la recherche du mot clé : » indépendant »

- **On roule beaucoup trop vite dans ma rue malgré un quartier limité à 30KM/H. Ai-je un recours ?**

Oui, Vous pouvez vous adresser au commissariat de police et demander qu'un radar de contrôle y soit posé. Ce point a été approuvé en conseil communal. Une pétition sera encore du meilleur effet... Et beaucoup de persévérance aussi...

<http://www.lokalepolitie.be/5400/home.html>

Pour toute demande, l'ASBL Citoyens de Zaventem est accessible via son site [www.citoyensdezaventem.be](http://www.citoyensdezaventem.be), module « contactez-nous »



## Francophones à l' ONU

L'ASBL Citoyens de Zaventem s'est jointe à 5 autres associations francophones de Flandre formant ainsi la Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF) afin de défendre vos droits.

Le point de la situation, par Edgar Fonck, porte-parole de la CAFF, en janvier dernier :

« Il y aura bientôt 10 ans, la Belgique se dotait d'une loi anti-discrimination ayant pour objectif de lutter contre la discrimination fondée sur l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale.

C'est la loi du 10 mai 2007 qui a notamment pour objectif de lutter contre les discriminations linguistiques. Mais cette tâche devait être confiée à une institution publique spécialisée 'en raison de l'existence d'un régime juridique complexe en matière d'emploi des langues et de la structure institutionnelle propre de notre État'.

Près de 10 années se sont écoulées et toujours pas la moindre trace de désignation d'un organe compétent. La victime d'une discrimination linguistique se retrouve donc livrée à elle-même.

Notons, comme en témoigne l'Union des Francophones (UF), que les exemples de discriminations et vexations subies par les francophones dans la vie quotidienne en périphérie bruxelloise (1) et même dans toute la Flandre, ne sont pas rares: accès quasi impossible au logement social, rapports avec l'administration, refus de subsides culturels aux associations francophones, refus de nomination d'un bourgmestre, etc...

Il est selon nous indispensable que l'organe chargé de traiter des discriminations linguistiques soit désigné avant la création du futur Institut national des droits de l'homme (INDH) que la Belgique s'est engagée à mettre sur pied d'ici la fin de l'actuelle législature, en 2019.

En effet, nous ne sommes pas convaincus par les explications du ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), en réponse à une question orale récente d'Olivier Maingain (Défi) sur 'la protection des droits linguistiques dans le cadre du futur institut national des droits de l'homme'.

Lorsque le président de Défi demande au ministre de la Justice: 'Quelles garanties pouvez-vous donner quant à la prise en considération de la problématique de la lutte contre les discriminations fondées sur la langue?', ce dernier répond: 'Le mandat du futur mécanisme national des droits de l'homme doit pouvoir couvrir, en principe, toutes les questions relatives aux droits de l'homme, en ce compris toutes les formes de discrimination.'

Patientant depuis près de 10 ans, nous espérons que le ministre de la Justice fasse preuve de plus de détermination. On en est, hélas, loin! »

(1) <http://www.uniondesfrancophones.be/index.php/uf/discriminations>

Pour plus d'informations : voir le numéro 83 (janvier 2017) des "Nouvelles de Flandre". Ce numéro peut être consulté sur le site internet (<http://www.francophonie.be/ndf>).



## Culture

**L'association Culturelle francophone de Zaventem** ( asbl) pallie depuis bientôt 30 ans au manque d'infrastructures culturelles réservées aux habitants francophones de l'entité mais est ouverte à tous sans aucune distinction en ce qui concerne la langue, la religion ou la philosophie. Seuls les comportements et propos intolérants l'empêchent d'accueillir une personne au sein de l'association.

Voici le programme des prochaines activités :

18/4/17 : Visite des installations de Colruyt à Halle

6/5/17 : Visite guidée du fort de Breendonck

19 et 20/5/17 : week-end à Paris

(Visite guidée de la Salle académique de la Sorbonne, visite guidée de la crypte de Notre Dame et de la cathédrale. Balade guidée dans le quartier du Sentier : passage du Caire et passage du Grand-Cerf. Visite guidée du Musée JJ. Henner et visite illustrée du quartier où a vécu JJ. Henner et de nombreux de ses amis célèbres)

3/6/17 : Assemblée générale

9/6/17 : Concert au théâtre de Parc : "Beatles Juice" par Dominique Jonckere (complet)

24/6/17 : Une journée à Chimay

Renseignements et demandes d'inscriptions : [www.associationzaventem.be](http://www.associationzaventem.be)

---

**Le Cercle de Bruxelles de l'Associazione Giuliani nel Mondo** (en abrégé Associazione Giuliani Bruxelles - AGBxl) poursuit principalement le but de faire connaître en Belgique, et en particulier à la communauté internationale de Bruxelles, l'histoire et la culture de Trieste et de sa région.

L'adhésion au Cercle avec droit de vote est ouverte également aux non-Giuliani sans distinction de nationalité.

26-27 avril : La Barcolana, la régata la plus courue de la Méditerranée

27 juin : Maximilien d'Autriche et Charlotte de Belgique dans l'aventure mexicaine (en collaboration avec la Commune de Woluwe-Saint-Lambert)

18-19 octobre : Ivo Andric, diplomate, intellectuel européen, Prix Nobel de littérature

16 novembre : Enchantement et lumières de l'Adriatique

Nov-dec : Trieste dans le cinéma

2 ou 9 décembre : Dîner de Saint Nicolas (réservé aux associés du Cercle)

Informations sur les activités : <https://sites.google.com/site/giulianiabruelles/Home>

# Opportunités à Woluwé-Saint-Lambert

Contiguë à Zaventem, cette commune offre une panoplie quasi inépuisable d'activités sportives et culturelles qui nous sont ouvertes.

Contact : TOMBERG 123 - 1200 Bruxelles

## 1. Les stages de vacances pour nos enfants petits et grands

A l'approche des vacances, ce sont les devoirs de vacances des parents qui reviennent et il nous faut être toujours plus créatifs pour occuper les loisirs de nos chers enfants.

Pensez à consulter trois sources quasi intarissables d'inspirations :

**Woluminis** : [www.wolubilis.be](http://www.wolubilis.be)

**Les ateliers du temps libre** : [www.wolubilis.be](http://www.wolubilis.be)

**La maison de la jeunesse de Woluwé Saint Lambert** : [info@jjy.be](mailto:info@jjy.be)

## 2. Agenda sportif

Il est grand temps de se remettre en condition physique avec le printemps. Voici un projet pour ceux qui sont attirés par une remise en forme douce et aquatique.

Un programme de natation évolutif encadré sera organisé au Poséidon le dimanche de 8H45 à 9H30 et adapté à chaque participant en fonction de sa forme physique. Le cycle inaugural débutera le 23 avril et comportera 5 séances (23/04, 30/04, 07/05, 14/05 et 20/05).

La participation aux frais pour une session complète est fixée à 50 € (entrée à la piscine comprise)

Infos et inscriptions : [forme@jjy.be](mailto:forme@jjy.be)

### Pour les ados :

Web-radio de Wolu Jeunes (toujours à la recherche d'animateurs ou de stagiaires !)

La maison des jeunes (soirées, conférences, expos) -78 avenue Prékelinden , 1200 WSL  
- [www.Wolu-jeunes.be](http://www.Wolu-jeunes.be)

**Devenir membre** : complétez le formulaire de contact sur notre site [www.citoyensdezaventem.be](http://www.citoyensdezaventem.be) en mentionnant votre souhait de nous rejoindre comme membre actif ou sympathisant.